

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 05 FEVRIER 2024
Délibération n° DE_2024_012

Le 05 février deux mille vingt-quatre, à 20 heures 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du Conseil Municipal, en mairie de BOURDEAUX, sous la présidence de Monsieur DIDIER, Maire.

Présents : DIDIER Thierry, PEYSSON Catherine, BELLE Michaël, BRUN Mireille, ARNEPHY Delphine, BOMPARD Jocelyne, LEYMAN Robert, MASNATA Mallaury, SIMOND Bruno, TERROT Stéphanie, TURC Jack et VANDERNOOT Noémie.

Absents excusés : DESSUS Jean-François (pouvoir à DIDIER Thierry), HERMANT Marie-Odile (pouvoir à MALLARY)

Secrétaire : ARNEPHY Delphine

OBJET : Projet de création d'un réseau de chaleur (2)

Mme PEYSSON présente au Conseil Municipal la note d'opportunité réalisée par M. GIRARD du service performance énergétique du Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme (SDED) relative au projet de réseau de chaleur.

Selon cette note, le projet de création d'un réseau de chaleur est jugé pertinent par le SDED avec plusieurs scenarii possibles :

- Périmètre de base = école et 2 logements + ALSH-Cantine + médiathèque et 1 logement
- Périmètre de base + maison des associations
- Périmètre de base + immeuble de la Lève
- Périmètre de base + immeuble de la Lève + riverains intéressés Place de la Lève.

M. GIRARD propose à la commune de lancer une étude de faisabilité pilotée et subventionnée à 70% par le SDED.

Le coût de cette étude est estimé entre 3000 et 5000€

Vu la délibération n°DE_2023_037 relative au projet de création d'un réseau de chaleur,

Le Conseil Municipal, avec 13 voix POUR et 1 abstention (LEYMAN) :

ACCEPTE de lancer une étude de faisabilité pour la création d'un réseau de chaleur.

MANDATE le Syndicat Départemental d'Energies de la Drôme (SDED) pour assister la commune sur ce projet.

AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à l'exécution de la présente décision.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
T. DIDIER

